



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de LA ROCHE-CANILLAC

L'an **deux mil vingt cinq, le sept novembre**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **LA ROCHE-CANILLAC**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Patrick LERESTEUX**.

Étaient présents : M. Patrick LERESTEUX, M. Jean Luc BELLO, M. Vincent BEZPALKO, Mme Anne LEMOINE, M. Yann PETITJEAN JENKINSON, Mme Annie VOUILLOUX FRANKLIN.

Étaient absents excusés : M. Gilles BARISSAT, Mme Joëlle BRINDEL.

Étaient absents non excusés : Mme Elisabeth BRODIN.

Procurations : Mme Joëlle BRINDEL en faveur de M. Patrick LERESTEUX.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 6

Secrétaire : Mme Anne LEMOINE.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-DEL-2025-023 : Lancement procédure de bien vacant sans maître sur le secteur de La Roche Basse

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-DEL-2025-024 : Déclassement des parcelles acquises via la procédure de bien vacant sans maître sur le secteur de Lavergne (8 parcelles)

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-DEL-2025-025 : Approbation du Rapport sur la Qualité et le Prix du Service 2024 du syndicat des eaux des deux vallées

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE N°MA-DEL-2025-026 : Approbation de la modification des statuts de la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze.

7 VOTANTS
7 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION AJOURNÉE : Décision modificative au budget 2025

0 VOTANTS
0 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Mutuelle pour saisine du CST :

Choix de la labélisation ou contrat du CDG (les agents sont pour la labélisation)

Choix du montant BRUT (minimum 15€, pour l'exemple, Clegoux a pris 25€, Saint-Martial de Gimel 50€, Tulle Agglo 35€) : 25 €

Modulation : En fonction de la composition familiale **et/ou** de l'indice brut de l'agent (+ il y a d'ancienneté, + l'indice est élevé) : +5€/enfant